

Contribution du MEDEF Loire Atlantique

au débat public sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes

Le MEDEF Loire Atlantique qui représente plus de 4 000 entreprises et près de 100 000 salariés souhaite se positionner dans le débat public sur le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes.

La force de notre tissu économique constitue un capital que nous nous devons de maintenir et développer.

La région des Pays de la Loire est la 4ème région industrielle française,

la 2ème pour son agriculture,

la 8ème pour ses activités touristiques en terme de consommation annuelle.

Dans un contexte d'ouverture internationale et européenne, à l'heure de l'Arc

Atlantique, le développement de notre région s'appuie sur celui de la métropole Nantes Saint Nazaire, placée au 36ème rang des grandes agglomérations européennes, véritable pôle d'échanges.

Le handicap majeur du territoire de l'Ouest est son éloignement des centres de décision internationaux.

Il est donc nécessaire de lui donner les moyens d'exploiter son potentiel de développement et de valoriser ses activités économiques par l'amélioration des communications terrestres, maritimes et aériennes.

Un nouvel aéroport doit avoir un impact sur le développement économique du Grand Ouest par une ouverture la plus large possible à l'international. Il sera un levier pour l'attractivité et l'accessibilité de notre territoire et participera ainsi à l'accroissement de la compétitivité de nos entreprises par une meilleure offre de transport. Cela suppose une adhésion réelle des compagnies aériennes au projet. Car au-delà de l'infrastructure, il y a le fonctionnement quotidien qui doit être d'ores et déjà examiné.

L'aménagement de notre territoire imposé par les mutations économiques sociales et culturelles de notre région et de notre pays, s'intègre aujourd'hui dans une vision européenne à minima.

De nouveaux enjeux doivent être pris en compte :

- $\frac{3}{4}$ les nouvelles frontières de l'Europe,
- $\frac{3}{4}$ l'internationalisation d'une économie plus tertiaire,
- $\frac{3}{4}$ et la décentralisation qui vise à libérer les initiatives.

Dans ce schéma, l'image de l'Ouest doit être renforcée pour une meilleure visibilité et lisibilité au plan national, européen et mondial.

Le MEDEF Loire Atlantique demande qu'il y ait une véritable vision stratégique commune de l'aménagement de notre territoire, de la part de l'Etat et des Collectivités territoriales. A travers ce projet chacun doit déterminer clairement son niveau d'ambition pour notre territoire.

Toutefois il ne faut pas que ce soit l'occasion de dépenses inconsidérées et aveugles. Nous demandons, avant tout dans ce projet comme dans les autres, une cohérence politique et budgétaire pour un développement durable de notre territoire et de notre économie au profit de ses habitants.

Le 20 février 2003